

# Cofinancement de la campagne anti-corrída du Crac dans "Marianne"



## MANIFESTE POUR L'ABOLITION DE LA CORRIDA

# 200 PERSONNALITÉS ONT DÉJÀ SIGNÉ

Nous, soussignés, considérant que l'existence et la recrudescence de la **barbarie taumachique** ne sont pas dignes d'un pays dit civilisé, et sont en contradiction avec l'essence même de la République et de la démocratie, demandons l'**abrogation**

de l'**alinéa 3** de l'article 521.1 du code pénal, qui tolère que des sévices graves et des actes de cruauté soient infligés à des animaux sous couvert de tradition locale.

La pratique taumachique est **en contradiction totale** avec l'essence même d'une

république une et indivisible puisque ce qui est réprimé par une amende de 30 000 € et 2 ans de prison sur l'essentiel du territoire français est permis par la loi sur une petite partie du sud de la France.

Dans l'attente de cette abrogation, nous exigeons

l'interdiction immédiate de l'accès des arènes lors des corridas aux mineurs de moins de 18 ans, car la contemplation morbide de ces actes d'une cruauté inouïe par des enfants en pleine construction affective est intolérable et extrêmement dangereuse.

**Non aux spectacles cruels pour les enfants.**

#### Monde politique

Pierre Albertini  
Maryse Arditi  
André Aschieri  
Gérard Bapt  
Raymond Barre  
Annie Benezech  
Elisabeth Chatelain  
Yves Cochet  
Roland Crimier  
Michel Daverat  
Marcel Dehoux  
Didier Denestebe  
Jean Diebold  
Georges Fenech  
Bruno Gignoux  
Jean-Marc Goumatori  
Christophe Guilloteau  
Emmanuel Hamelin  
Armand Jung  
Martine Jung  
Anne-Yvonne Le Dain  
Lionel Lassagne  
Jacques Leboucher  
Bernard Lehideux  
François Lemaire  
Corinne Lepage  
Lionnel Luca  
Claude Marcet  
Muriel  
Marland-Militello  
Geneviève  
Perrin-Gaillard  
Christian Philip  
Jacques Remiller  
Michel Rocard  
Serge Roques  
Joël Sarlot  
Eric Stauffer  
Dominique Voynet  
Antoine Waechter  
Yann Wehring

#### Arts et spectacles

Patrick Adler  
Anouk Aimé  
Yann  
Arthur-Bertrand  
Stéphane Audran  
Agnès Bihl  
Bernard Cazaureau  
Jeanne Cherhal  
Yvan Chiffolleau  
Sophie Darel  
Geneviève de Fontenay  
Vincent Delerm  
Mylène Demongeot  
Marianne Denicourt  
Jean-Claude Dreyfus  
Michel Duchaussoy  
Yves Duteil  
Nadia Fares  
Liane Foly  
Johnny Hallyday  
Robert Hossein  
Paco Ibanez  
Kent  
Jordy Lemoine  
Françoise Lengellé  
Gérard lo Monaco  
Valérie Mairesse  
Jeanne Manson  
Sophie Marceau  
Christian Marin  
Bernard Ménez  
Raphaël Mezrahi  
Mick Michéyl  
Raoul Paz  
Paul Personne

#### Amélie Prévost

Renaud Séchan  
Yves Rénier  
Alexandra Rosenfeld  
Dany Saval  
Michèle Scharapan  
Elie Semoun

#### Médias

Caroline Avon  
Michel Berga  
Stéphane Bern  
Gérard Biard  
Jérôme Bonaldi  
Allain Bougrain Dubourg

#### Jean-Pierre Foucault

Jean-Luc Hees  
Philippe Honoré  
Christian Jacquiau  
Jacques Julliard  
Kriess  
Francis Laloupe  
Luce Lapin

#### Riad Sattouf

Henry-Jean Servat  
Pascal Sevran  
Jean-Marc Stricker  
Philippe Val  
Emmanuelle Veil  
Victor Wintz  
Cabu

#### Société civile

Jeanne Augier  
Suzanne Antoine  
Astrid Bétancourt  
Jean-Pierre Bourgois  
Guy Braibant  
Claire Brisset  
Gérard Charollois  
Lorenzo Delloye-Bétancourt  
Roland D'Ornano  
Thierry D'Ornano  
Francine Gomez  
Arno Klarsfeld  
Danielle Lamouroux  
Alain Malégane  
Jean Mauriac  
Martine Renucci-Peprat

#### Sciences

Docteur Bourdin  
Georges Cohen  
Claude Combes  
Françoise Combes  
Didier-Jacques Duché  
Albert Jacquard  
Christophe Lançon  
Charles-Michel Marie  
Philippe Meyer  
André Martin  
Christine Merlier-Miermont  
Patrick Pelloux  
Jean-Marie Pelt  
Jean-Pierre Petit  
Yves Quééré  
Hubert Reeves  
Jean-Michel Savéant  
Ionel Solomon

#### Ecrivains, philosophes

Louis Bériot  
Lysette Brochu  
Patrick Chamoiseau  
Madeleine Chapsal  
Georges-Emmanuel Clancier  
Jacques Derrida  
Nicole Diederich  
Morad El Hattab  
Armand Farrachi  
Rémo Forlani  
J.-B. Jeangène Vilmer  
Gilles Leroy  
Thierry Maricourt  
Jean Mouttapa  
Danielle Moysse  
Frank Pé  
Michel Onfray  
Yves Paccalet  
Patrick Raynal  
Angelo Rinaldi  
Thierry Séchan

#### Monde associatif

Marypierre Bayle  
Serge Belais  
Nicolas Hulot  
Reha Hutin  
Jean-Claude Nouët  
Charles Amarin  
Brand  
Jacques Gaillot  
Guy Gilbert

#### Monde sportif

Vincent Delrasne  
Sébastien Deleigne  
Henri Leconte  
Raymond Poulidor  
Walter Spanghero



On ne réglemente pas la torture, on l'abolit !

Gérard Charollois

Romane Serda  
Hubert-Félix Thiéfaine  
Corinne Touzet  
Tryo  
Pierre Vassiliu  
Rika Zarai

François Cavanna  
Denis Cheissoux  
Mathias Deguelle  
Yolaine de la Bigne  
Pierre de Mâcon  
Isabelle Dhordain  
Michel Drucker  
Antoine Fischetti

Fly Lerandy  
Bernard Maris  
Odile Martin  
Isabelle Martinet  
Christian-Marie Monnot  
Bernard Montiel  
Riss

Charb,  
Jul,  
Luz,  
Siné,  
Tignous,  
Willem,  
Wolinski

2004 : Muriel Marland-Militello, députée des Alpes-Maritimes, dépose une proposition de loi pour l'abolition des corridas, soutenue aujourd'hui par 62 députés, de plus en plus nombreux. **Demandez à votre député de cosigner cette proposition de loi humaniste !**

Depuis 2005, des personnalités de tous horizons, chaque jour plus nombreuses, opposées à cette barbarie, ont signé notre manifeste.

**Rejoignez-les, rejoignez-nous !**

Après les affichages 2003, 2004 et 2005, le CRAC est partenaire, en 2006, de la SPA pour la première campagne abolitionniste dans la capitale avec 250 panneaux 4 x 3 m du 20 au 29 juin.

Membre actif de la Fédération des Luttes Anti-Corrída, le CRAC travaille avec tous les partenaires qui partagent son combat contre la corrída :



**SNDA**  
association.snda@free.fr

Société Nationale pour la Défense des Animaux



Cordination : Comité Radicalement Anti-Corrída  
CRAC - BP 10244 - 30105 Alès Cedex  
Tél. 06 75 90 11 93 - Tél./Fax 04 67 01 23 29

www.anticorrída.com

- **Oui, je souhaite en savoir plus sur la lutte anti-corrída et recevoir les informations nécessaires.**

Bulletin à retourner (avec si possible 2 timbres) à

• **CRAC - BP 51244**  
• **30105 Alès Cedex**

NOM \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code, ville \_\_\_\_\_

# Contre les corridas : une affiche qui dérange

Le combat anti-corrida se poursuit, s'intensifie, commence à porter des fruits et la SNDA y est présente.

## Une proposition de loi

Enfin, une proposition de loi contre les corridas et le combat de coqs. Ce projet a été déposé par



Muriel Marland-Militello, Députée des Alpes Maritimes

Madame Muriel Marland-Militello (députée UMP des Alpes-Maritimes). Mais une proposition de loi n'est pas encore un projet de loi qui émane du gouvernement alors qu'une proposition de loi provient de parlementaires. Or l'ordre du jour des assemblées relève du Gouvernement. Donc, il faut soutenir cette proposition pour qu'un jour elle puisse être proposée aux parlementaires (députés et sénateurs) et votée.

Il s'agit de constituer un noyau de parlementaires favorables à une telle loi. Déjà nous vous avons informés que la SNDA s'était associée à la manifestation de juillet 2004 devant l'Assemblée nationale. Depuis, le CRAC (1) a fait parvenir à chaque député un DVD : **Alinéa 3**(2) explicitant l'horreur des corridas. À la rentrée 2005, ce sera au tour des sénateurs et la SNDA a fait un nouveau tirage de la brochure de Madame Valadier "*Le grand bluff tauromachique*" afin que cette brochure accompagne le DVD. **Ainsi Madame Valadier sera présente pour cette campagne dont nous espérons beaucoup.**

## Notes

(1) CRAC : Comité Radicalement Anti-Corrida

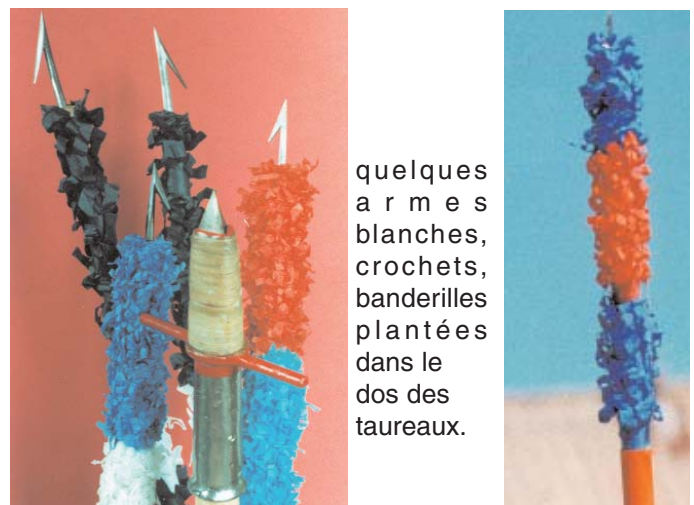
(2)L'alinéa 3 de l'article 521.1 du Code pénal tolère que des "séviées graves et des actes de cruauté" puissent être pratiqués sur des animaux pour les "courses de taureaux et les combats de coqs" dans le cas d'une "tradition locale ininterrompue".

Vous avez un rôle à jouer, écrivez à vos représentants à l'Assemblée nationale, dites-leur votre soutien à l'initiative de la députée Muriel Marland-Militello.

## Une campagne d'affichage

La SNDA a sponsorisé la campagne d'affichage anti-corrida organisée par le CRAC pour juillet-août 2005 dans le Sud-Ouest, à commencer par Bayonne. La SNDA a versé 10 000 € (ci-joint une reproduction de l'affiche en dernière page). Cette campagne a failli échouer du fait qu'un des afficheurs a, à la dernière minute, refusé de remplir le contrat. Mais les anti-corrida ont immédiatement rebondi sur ce déni et les interviews se sont succédées sur France-Inter, Europe 1 et Radio Monte-Carlo, les journaux locaux ont relayé l'information.

Évidemment nous n'en resterons pas là, le CRAC porte plainte contre l'afficheur.



quelques armes blanches, crochets, banderilles plantées dans le dos des taureaux.



**Bayonne.**

**Les anti-corrída s'affichent**

Des affiches contre la corrída, commandées par le Comité radicalement anti-corrída (Crac), ont pour la première fois été placardées hier dans l'agglomération bayonnaise, à deux jours de l'ouverture des fêtes de Bayonne qui proposeront des corrídas. Une vingtaine d'affiches, de 4 mètres sur 3, qui montrent sur fond rouge la photo d'un taureau ensanglanté mis à mort dans une arène avec les mots « Corrída la honte ! » ont été posées par la société d'affichage Dauphin, filiale du groupe de mobilier urbain américain Clear Channel. La société d'affichage Avenir, filiale de JC Decaux, s'était de son côté rétractée, fin juillet, quelques jours avant le début de la campagne invoquant une obligation de neutralité. « Nous sommes très contents que cette campagne de 22 panneaux d'affichage commence comme prévu, cela signifie que tout le monde n'est pas sensible aux pressions », a déclaré Jean-Pierre Garrigues président du Crac.

**L'afficheur refuse une campagne anti-corrída**

La société d'affichage Avenir, filiale de JC Decaux, a refusé de placarder à Bayonne et dans d'autres villes du Sud-Ouest des affiches contre la corrída, a indiqué hier le Comité radicalement anti-corrída (CRAC). Ces affiches montrent sur fond rouge la photo d'un taureau ensanglanté mis à mort dans une arène avec les mots : « Corrída la honte ! »

France Soir du 30/07/05

**Sud-Ouest. Neutralité.**

**La société Avenir contre l'affichage anti-corrída**

La société d'affichage Avenir, filiale de JC Decaux, a refusé de placarder à Bayonne et dans d'autres villes du Sud-Ouest, des affiches contre la corrída. « Avenir a refusé de poser les affiches peu avant le début prévu de notre campagne », a expliqué Jean-Pierre Garrigues, président du Crac. Un contrat passé début juillet avec Avenir, prévoyait la diffusion de 116 placards de 4 mètres sur trois à Bayonne et dans diverses autres villes du Sud-Ouest en juillet et en août dans le cadre de la campagne d'été du Crac, selon M. Garrigues.

Ces affiches montrent sur fond rouge la photo d'un taureau ensanglanté mis à mort dans une arène avec les mots « Corrída la honte ! ».

Contacté, JC Decaux confirme qu'Avenir a décidé d'annuler cette campagne après avoir pris connaissance des affiches, ce qui n'a été possible que tardivement. « Nous avons une obligation de neutralité. Nous ne pouvons être partie prenante dans un débat d'opinion, alors que les corrídas sont autorisées dans les régions où les affiches devaient apparaître », explique une représentante de JC Decaux.

Midi Libre du 30/07/05

**AQUITAINE**  
**Refus d'afficher « Corrída la honte ! »**

Un afficheur refuse de placarder à Bayonne et dans d'autres villes de la région, des affiches anti-corrída du Comité radicalement anti-corrída (Crac).

Montrant sur fond rouge la photo d'un taureau ensanglanté mis à mort dans une arène avec les mots « Corrída la honte ! », la société d'affichage Avenir, a décidé d'annuler la campagne après avoir vu les affiches. La raison, « une

obligation de neutralité ». L'afficheur a également estimé que ces affiches sanglantes étaient de nature à « troubler l'ordre public », ce qui constitue un motif d'annulation pour un contrat d'affichage. Le Crac a attaqué Avenir en référé à Paris pour « rupture abusive de contrat », insistait sur le fait que ces affiches avaient déjà été utilisées en 2004 sans porter atteinte à l'ordre public. ●

**Des manifestations nombreuses**

La SNDA était présente lors des manifestations de Plamplune, Béziers.

Par ailleurs, pour le lancement de la campagne d'affichage, un texte de la présidente de la SNDA a été lu au cours de la conférence de presse. C'était un texte de soutien mais aussi une réponse à celui qui fut l'ennemi de toujours de Madame Valadier, Simon Casas, qui a osé ironiser à plusieurs reprises sur les conditions du décès de Madame Valadier : "Elle a été puntillée par sa fille" (cité dans "Le Pavé dans l'arène", journal de la FLAC n° 27 page.9, propos de S. Casas à Montpellier le 15.10.2003 et répété à plusieurs reprises en d'autres circonstances).

**Des états généraux de l'anti-corrída pour 2006.**

Ré-inscrite à la Fédération de Liaison Anti-Corrída (FLAC), la SNDA sera en mesure d'intervenir aux états généraux de l'anti-corrída prévus pour avril 2006.

Suite à la lettre d'une militante espagnole de la protection animale qui se souvient de Madame Valadier rappelons que **18 villes espagnoles se sont déclarées anti-corrída** ; la première a été Tossa de Mar en 1989. Cette personne, Pilar Taberner (association Anubis) souligne l'aide précieuse apportée par les autres pays aux efforts des Espagnols : lors des Jeux olympiques de 1992 à Barcelone, l'Espagne avait reçu dix millions de lettres de protestation contre les courses de taureaux.

Il est temps que la France soit consciente que les courses de taureaux sont "mal vues" par les touristes étrangers. Déjà certains tours-opérateurs ont fait savoir qu'ils contourneraient les villes taurines.

Errata : Dans le précédent numéro de "Dynamique", nous avons omis les coordonnées du CIVL : Conseil interprofessionnel des vins du Languedoc - 6 place des Jacobins BP 221 - 11102 Narbonne Cedex - Fax : 33 (0) 4 68 32 38 00 - Courriel : cvil@languedoc-wines.com

